

PACTE Bois-Biosourcés : 6 nouveaux signataires s'engagent pour la révolution verte du bâtiment en Île-de-France !

Le PACTE Bois-Biosourcés, porté par Fibois Île-de-France, fédère désormais **45 structures du monde l'aménagement et de l'immobilier** qui se sont engagées à réaliser jusqu'à **40% de leur production francilienne en bois et biosourcés d'ici 2025**. Le 5 novembre 2020, 29 aménageurs et maîtres d'ouvrage fondaient cette communauté. Le 13 avril 2021, lors de la deuxième édition des Etats Généraux de la Forêt et du Bois, 10 nouvelles structures les ont rejoint (4 collectivités, 3 aménageurs et 3 maîtres d'ouvrage). Le 23 juin 2022, lors de la cérémonie de remise du Prix Régional de la Construction Bois au Pavillon de l'Arsenal, 6 structures se sont engagées en signant le PACTE Bois-Biosourcés : **Crédit Agricole Immobilier, Care Promotion, Coopimmo, Demathieu & Bard Immobilier, MDH Promotion et SOGEPROM**.

CHIFFRES CLÉS

- **1,3 million de m²** : c'est la surface que les signataires s'engagent à construire en bois d'ici à 2025
- **15 tonnes** : c'est la quantité de carbone stockée dans 1 hectare de bois comme dans 1 hectare de chanvre
- **45 signataires** dont 5 collectivités, 5 bailleurs sociaux, 14 aménageurs, 21 promoteurs immobiliers

Retrouver la liste complète des signataires du PACTE Bois-Biosourcés sur <http://fibois-idf.fr/le-pacte-bois-biosources>

Anticiper la RE2020 et fédérer tous les acteurs de la ville et des filières forêt-bois et biosourcés françaises

Le PACTE Bois-Biosourcés vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des biosourcés, et le secteur de la construction et de l'immobilier. Dans la lignée de la Charte Bois Construction Publique Exemple réalisée en 2015, il a été élaboré dans une démarche de co-construction : depuis janvier 2020, 6 ateliers ont réuni plus de 250 acteurs des filières bois, chanvre et paille ainsi que de l'aménagement et de la construction. Aussi, le PACTE permet d'anticiper la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020) qui a notamment pour ambition de diminuer l'impact carbone des bâtiments.

« Le PACTE Bois-Biosourcés incarne la solidarité entre les territoires, via la mise en place de relations vertueuses entre nos villes et nos forêts »
Paul Jarquin, Président de FIBois Île-de-France



Les engagements des signataires du PACTE Bois-Biosourcés :

- **Réaliser, en 4 ans, entre 10% et 40% de constructions neuves ou réhabilitations (surface de plancher) en bois et/ou biosourcés.** La moitié des bâtiments devra intégrer du bois en structure.
- **Mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre un objectif de 30% de bois et matériaux biosourcés français,** et utiliser impérativement du bois issu de forêts gérées durablement (100% PEFC, FSC, ou système de certification équivalent attestant de la gestion durable)
- **Mettre en place un ensemble de moyens** permettant de garantir l'atteinte des engagements de résultat : un référent bois, la montée en compétence des équipes de maîtrise d'ouvrage, le choix d'équipes avec la compétence bois, et le partage d'informations avec la communauté des signataires

Les engagements de Fibois Île-de-France : accompagner, accélérer et faciliter

Fibois Île-de-France s'engage à soutenir activement la communauté des signataires avec un ensemble d'outils, services, et formations adaptées, notamment en mettant en place, à partir de 2021, **un Observatoire de la construction bois et biosourcés en Île-de-France.**

Fibois Île-de-France accompagne aussi les aménageurs et maîtres d'ouvrage souhaitant aller plus loin et contribuer aux pistes innovantes que porte déjà l'interprofession :

- Les sujets de **traçabilité des matériaux**, pour favoriser le déploiement des circuits courts
- L'accompagnement des acteurs de l'aménagement souhaitant contribuer financièrement à **la régénération de la forêt francilienne**
- **La création de démonstrateurs en bois feuillus** (en aménagement intérieur, extérieur et en structure), dans le but de valoriser la ressource forestière locale
- **La complémentarité et les ponts avec les labels et certifications** telles que BBKA, label Bâtiment Biosourcé, Bâtiment durable Francilien et E+C
- **L'intégration de matériaux bois et biosourcés dans les documents de planification** d'orientation de sa compétence (Plui, PCAET, PLH, SCOT,...)
- **L'intégration du bois et biosourcés les ouvrages d'art** (ponts, tunnels, passerelles piétonnes, cheminements, murs, tranchée couverte, digue, quais et autres ouvrages portuaires)
- La réalisation d'un démonstrateur sur **le réemploi ou la réutilisation de matériaux bois ou biosourcés** issus d'une déconstruction, en s'engageant en faveur d'une économie circulaire des matériaux

Plusieurs partenaires de la filière forêt-bois s'engagent aux côtés des signataires pour apporter les conditions de réussite : acteurs de l'amont forestier, certificateurs, constructeurs bois, charpentiers, architectes et Bureaux d'Études Techniques (BET), organisations professionnelles de la filière...

LES NOUVEAUX SIGNATAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS

JUIN 2022

LES PROMOTEURS IMMOBILIERS



Care Promotion

« Care Promotion entre dans une démarche RSE dont le principal objectif, directement lié à notre activité, est de baisser notre impact carbone dans nos projets de construction résidentiels. Cette démarche sera déclinée auprès des collaborateurs au cours de notre journée d'information de rentrée et le PACTE et ses objectifs sera alors présenté, ainsi que les projets en étude pour atteindre le seuil d'engagement » - François CORREIA, Directeur Général Adjoint

<https://care-promotion.fr/>



Coopimmo

« Coopimmo est engagée depuis plusieurs années dans la construction bois de logements en accession sociale. Elle livrera en juillet 2022 un programme de 19 maisons totalement en ossature bois à Epinay-sous-Sénart qui a rencontré un grand succès commercial et démontre l'attractivité grandissante de la construction bois auprès de tous les profils d'acquéreur. » - Manuel LAFOREST, Directeur Général

<https://www.coopimmo.com/>



Crédit Agricole Immobilier

« Filiale d'un Groupe bancaire engagé en faveur du développement des territoires et des filières agricoles et agro-industrielles, Crédit Agricole Immobilier est naturellement impliqué depuis quelques années dans le bas carbone et les matériaux bio-sourcés (label BBCE, panneau Wall'up en bois et chanvre). Rejoindre le PACTE Bois-Biosourcés va nous permettre de renforcer notre soutien aux agriculteurs et sylviculteurs de la Région Île-de-France en développant les débouchés tant sur la construction neuve que dans la rénovation et atteindre les objectifs ambitieux de décarbonation du secteur immobilier. » - Franck HELARY, Directeur Général Adjoint

<https://www.ca-immobilier.fr/>



Demathieu & Bard Immobilier Île-de-France

« Demathieu & Bard Immobilier IDF réalise notamment deux opérations pilotes sur EPAPS (Palaiseau et Orsay). Ces deux ensembles immobiliers ont fait l'objet d'une conception spécifique, l'une avec noyaux béton l'autre pas, l'une avec des planchers bois et l'autre avec des planchers mixtes bois/béton. De notre point de vue, le bois est un matériau, et chaque projet étant différent, il est préférable de ne pas standardiser sa mise en oeuvre, on peut être intelligemment adapter la conception de la structure et des façades aux différentes contraintes. Ainsi, sur chaque opération nous nous adaptons tant aux contraintes de site qui s'imposent à nous qu'à la programmation qui nécessite parfois des dispositions spécifiques. » - Jean-François LEOPOLD, Directeur Délégué Région Île-de-France

<https://www.demathieu-bard-immobilier.com/>



MDH Promotion

« Nous avons 5 projets en bois, dont deux en cours de chantier, ces projets représentent plus de 20 000 m² de SDP. Par exemple, notre opération « Le clos des érables » à Brie Comte Robert. Elle est particulièrement intéressante pour nous pour plusieurs raisons. D'abord c'est une opération de 24 maisons intégralement conçus en bois et sous label NF Habitat HQE. Elle nous permet donc de continuer nos progrès dans le domaine de la construction bois. Ensuite, les maisons sont fabriquées hors site. Ce qui nous permet d'appréhender les avantages de la construction hors site et de la construction modulaire, et ainsi d'apprendre à construire plus vite, avec moins de nuisance et avec une meilleure maîtrise de l'impact carbone et des déchets de production. Enfin, cette opération nous permet aussi d'étoffer nos connaissances dans le domaine de la conception-réalisation.»
- Philippe Jarlot, Gérant

<https://www.mdh-promotion.com/>



SOGEPROM

« La signature du PACTE Bois-Biosourcés Ile de France marque une nouvelle étape pour SOGEPROM Ile de France dans notre ambition de réduction de notre impact carbone. C'est aussi pour nous un engagement de travailler autrement dans la conception de nos immeubles en intégrant très en amont des partenariats long terme avec la filière bois et les matériaux biosourcés. La signature de ce PACTE est aussi un engagement fort de Sogeprom d'apporter des solutions face à l'urgence du réchauffement climatique. » - Loic MADELINE, Directeur Général Délégué SOGEPROM IDF

<https://www.sogeprom.fr/>

À propos de Fibois Île-de-France :

Fibois Île-de-France, anciennement Francilbois, est l'interprofession qui fédère depuis 2004 les acteurs de la filière forêt-bois en Île-de-France: les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois, les structures engagées dans la construction bois (maître d'ouvrage, aménageurs, collectivités) ainsi que les acteurs du bois énergie. L'association fait se rencontrer la forêt, les entreprises de la transformation du bois (scieurs, charpentiers...) et le secteur de la construction en bois (maîtrises d'ouvrages, aménageurs, collectivités).

Contact presse :

Clémence Menand, clemence.menand@fibois-idf.fr

Fibois Île-de-France est financée par



Membre du réseau

